

Formulaire d 'inscription

SAISON 2023-2024

Aux écuries du Petit Cézarin

Civilité

Madame – Mademoiselle – Monsieur (rayer les mentions inutiles)

Date de naissance :

Nom :

Prénom

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

.....

.....

E-mail :

Personne à contacter en cas de besoin (aux horaires des cours...) :

Nom : Tél :

Antécédents médicaux* :

(Fractures, opérations, etc.)

.....

.....

.....

*Information qui restera confidentielle, destinée aux entraîneurs afin qu'ils puissent en tenir compte lors des cours

Responsables légaux :

Nom, Prénom.....

Telephone.....

Personnes a prévenir en cas d'urgence (chutes...)/ numéro de téléphone

.....

.....

LES TARIFS

Il existe plusieurs possibilités :

Soit, vous êtes certains de venir régulièrement et vous souhaitez vous inscrire à l'année, soit vous souhaitez venir ponctuellement.

Les cours duo parents/enfants en passager est de 20 euros.

Les cours pour le duo parent/ enfant est de 17 euros l'heure en forfait

Je choisis de m'engager à l'année, sur **l'ensemble des séances** (10 séances, d'octobre à juillet) et ainsi de profiter d'un tarif avantageux et de régler les cours à l'année (les tarifs peuvent être **lissés** durant l'année), soit :

Payer en une fois : 170 euros

Payer en deux fois : 85 euros

A cela s'ajoute : la licence : 25 euros à l'année (pour les moins de 18 ans) ou 36 euros (pour les plus de 18 ans)

Les formules

Les formules vous permettent de monter votre poney/ cheval préféré et d'avoir la priorité pour le monter en cours.

Vous pouvez ainsi tisser un lien particulier avec votre cheval et progresser avec lui !

Les formules de location ponctuelles vous sont aussi proposées pour se faire plaisir de temps en temps avec son poney préféré, à offrir pour un anniversaire, un événement particulier ou en cas de super notes à l'école !!

Formule préférence :(pour tous niveau) : pour monter son poney/cheval préféré en cours : 100 euros par mois (inclus trois demi-journées de stage)

Formule passion (pour les galop 3 et +): pour monter son poney / cheval en dehors des cours en plus de son heure de cours (contrat à voir avec Céline)

Formule plaisir : location de son poney/ cheval préféré lors des vacances ou à offrir pour faire plaisir ! (Contrat à voir avec Céline)

Location balade : pour les plus petits ! Partez découvrir le foret à dos de poney. 30 minutes= 8 euros.

Toute autre demande sera étudiée avec Céline ! Il y a beaucoup de possibles !

Les cours

Les cours ont lieu une fois par mois (hors vacances)

Les cours durent **1H** .

Les enfants s'occupent des poneys ou participent à la vie du club avant et après le temps de monte (ce qui représente : 15 minutes avant et 15 minutes après)

Pourquoi ?

Parce qu'il est important que les enfants puissent s'impliquer auprès de leur poney. S'occuper de son poney c'est créer une relation, cela passe aussi par prendre soin de ce dernier (brosser, donner de l'eau, enlever un ou deux crottins du box)

Les cours non effectués ne sont pas rattrapables (sauf maladie ou accident si certificat médical)

Des stages et animations sont proposés pendant les vacances, lors de la 1 ère semaine (hors forfait annuel).

Y a-t-il cours quand il pleut ?

Oui !!

Au club, il y a un petit manège pour pratiquer !

C'est l'occasion de faire des jeux à poney, du travail à pied (longe, longues rênes, travail en liberté) mais aussi de la théorie !

Y a-t-il cours quand il fait très chaud ?

OUI !!

C'est l'occasion d'aller en balade en forêt !

Ou d'apprendre à doucher les poneys !

Que se passe-t-il si la monitrice est malade ?

Les cours sont rattrapés pendant les vacances en général !

Quand rattraper ses cours ?

Lors de stage à chaque période de vacances.

Si j'ai été malade en septembre, est ce que je peux rattraper mon cours en avril ?

Non ! Je rattrape aux vacances de la Toussaint !

SORTIE CONCOURS

Pour les enfants souhaitant sortir en concours (minimum Galop 2)

-certificat autorisant la pratique de l'équitation en concours

-autorisation de sortie concours pour mineur, signée par les représentants légaux

-équipe concours constituée (réunion courant septembre) au début de l'année qui engage à l'année. (2 à 3 sorties dans l'année à l'extérieur du club)

Les temps forts du club :

Les stages lors des vacances scolaires : uniquement la 1 semaine de vacances.

Les passages de galop : vacances de la Toussaint, Avril et juillet

Concours internes : ouvert à tous niveaux, à la période des beaux jours !

Un repas partagé de fin d'année, pour se retrouver et faire la fête !

Rester connecté !

Pour avoir les informations du club, comment faire ?

Sur la page Facebook des écuries du petit Césarin
sur le groupe wattsap

Vous pouvez ainsi retrouver les dates de stages, des informations diverses !

Le planning des cours sera affiché au club et sur ces différentes pages.

Pièces à fournir lors de l'inscription :

-Certificat médical autorisant la pratique de l'équitation
IMPERATIF

-Le règlement de mon adhésion d'un montant de 25 € (+5 euros par personnes supplémentaire de la même famille)

-Licence **OBLIGATOIRE** (25 euros moins de 18 ans, 36 euros plus de 18 ans)

-L'ensemble des chèques qui seront débiter au long de l'année (même en cas d'arrêt durant l'année, sauf pour raison médicale).

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs ainsi que du règlement intérieur qui est consultable sur place et m'engage à le respecter.

Je déclare avoir pris connaissance des offres et conditions des tarifs du club .

Toute séance non rattrapée est due et non remboursée.

Merci de recopier les phrases précédentes (en gras et soulignées) de façon manuscrite.

Je soussigné (e), Monsieur, madame....., responsable légal de l'enfant.....déclare.....

Je choisis de : payer mes cours à l'année et de payer en (nombre de règlement(s)) fois.

Fait leà.....

NOM ; Prénom :

.....

Signature ; précédé de la mention « lu et approuvé » ; date :